RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 14928
Numéro SIREN : 493 470 165
Nom ou dénomination : Start'inPost

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2018 sous le numéro de dépôt 101082

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 01-10-2018

N° DE DEPOT : 2018R101082

N° GESTION : 2013B14928

N° SIREN : 493470165

DENOMINATION : Start'inPost

ADRESSE : Tour Cristal - 7/11 quai André Citroën 75015 Paris

DATE D'ACTE : 29-06-2018

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Poursuite d'activité malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social

Start'inPost
Société par Actions Simplifiée au capital de 4.837.000 euros
Siège social : Tour Cristal, 7/11 quai André Citroën - 75015 Paris

RCS PARIS 493 470 165

EXTRAIT
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le vingt-neuf juin,
A 12 heures,
Au siège social de la Société,

MEDIAPOST HOLDING, Société par Actions Simplifiée au capital de 64.446.670 €, dont le siège social est 7-11 quai André Citroën 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 493 375 703, elle-même représentée par son Président, Monsieur Jérôme TOUCHEBOEUF , agissant en qualité d'associé unique de la Société,

[...]

A pris les décisions suivantes

CINQUIEME DECISION

L'associé unique, constate après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuvés au titre de la première décision, une perte des capitaux propres inférieure à la moitié du capital social, les capitaux propres s'élevant à 1.672.325 euros pour un capital de 4.837.000 euros au 31 décembre 2017.
Conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du code de commerce, l'associé unique décide de ne pas dissoudre la Société par anticipation.

SIXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir constaté la fin des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire, la société KMPG Audit IS, pour une période de 6 exercices prenant fin à l'issue de la décision de l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023. En conformité avec la réglementation et les statuts de la Société, aucun Commissaire aux comptes suppléant n'est nommé.

[...]

Extrait certifié conforme à l'original

M. Hugues Hansen,
Président